JOURNAL

HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

PAR Mr: DE V.

Nro: XLVIII.

OCTOBRE 1789.

Dimanche 11.

Séance du Lundi 5.

LE Maréchal de la Diète en rappelant aux Etats, que ce Jour étoit l'epoque où la Diète avoit commencé il y a un an, il leur observa en même temps, qu'une grande partie des points d'adminiſtration reſtoient encore ſans déciſion: Qu'on n'avoit pas achevé entièrement de régler ce qui conſernoit la Commiſſion de guerre; que l'armée étant augmentée ſans qu'on eut déſigné les chefs qui la commanderoient, il étoit donc eſſentiel d'établir des Commiſſions de guerre, particulières, dans tous les Palatinats. " Laiſſons (ajouta le Ma-
„ réchal) des objets moins importants, mais
„ occupons nous ſerieuſement de ceux qui
„ ſont d'une conſéquence reelle; & puiſque
„ nous ne trouvons point d'obſtacles hors de

)1(

„ chez nous, n'en faisons pas naitre nous „ mêmes. “

On s'étoit proposé dans cette Séance, de nommer les Brigadiers & ſous-Brigadiers de la Cavallerie nationalle; les longues discuſſions, dont les *Rotmiſtrz* furent l'objet, empècherent que cette nomination eut lieu aujourd'hui. En aſſurant à ces derniers un avancement dans l'armée, on vouloit les obliger à faire le ſervice à leurs corps; mais on allegua differents motifs qui s'oppoſoient à cette nouvelle obligation, & entre-autre celui-ci, qui n'eſt pas le moindre: Que parmi les *Rotmiſtrz* beaucoup étoient Sénateurs, qu'en les obligeant de remplir les fonctions de deux charges actives, cela porteroit néceſſairement préjudice à l'une ou à l'autre; & que l'ordre des avancemens ainſi derangé ſeroit au déſavantage des officiers actuellement au ſervice. On fit encore une propoſition, toujours relative au même Sujet, ſur la quelle ainſi que ſur les autres il ne fut rien decidé; alòrs S. M. termina la Séance en ajoutant que dans celle du lendemain, la dernière propoſition mentionnée ci-deſſus, Seroit traité la première.

Séance du Mardi 6.

A l'ouverture de cette Séance, on y a examiné, Selon l'intention de S. M. la dernière propoſition miſe en avant, la veille, par le Marechal de la Diète, qui indiquoit pluſieurs

moyens de désigner quelles seroient les personnes qui pourroient pretendre aux places de Brigadiers. Cette matière donna lieu à de nouveaux débats qui éloignoient toute decision, en mettant obstacle à l'unanimité qui les auroient terminé: On proposa donc pour mettre fin à ces difficultés, de decider par un *Turnum* si les *Rotmistrz* seroient admis à l'avancement ou non; la pluralité a été en leur faveur.

Séance du Jeudi 8.

Les différents avis touchant la manière dont se feroit la nomination des Brigadiers, ont occupé très long-temps la Chambre, qui a porté la decision suivante: Que la Commission de guerre choisira parmi les officiers actuellement au Service, ceux qu'elle jugera propres à remplir les places de Brigadiers, sous Brigadiers, & Majors dans la Cavallerie nationalle, dont elle presentera la liste à S. M. la même Commission doit joindre à cette liste, un nombre égal de personnes tant récommandées par les Etats, que choisis parmi les *Rotmistrz*; & alors S. M. nommera aux dits emplois.

Séance du Vendredi 9.

La liste des personnes recommandées par les Etats, & qui doit être remise à la Commission de guerre, a été lue dans cette Séance;

---

mais, comme on a jugé à propos d'y faire quelques changemens, la Chambre a donné la dite liſte au Maréchal de la Diete, a qui Elle a confié ce travail. On a enjoint en même temps à la Commiſſion de guerre, de faire le choix qu'elle trouvera le plus convenable, parmi les perſonnes qui ſont recommandées par les Etats; afin qu'elle ne ſoit pas contrainte d'accorder des préférences au préjudice de ceux en qui elle reconnoitroit plus de talens & d'expérience. On a encore ajouté, que la Commiſſion examinera la capacité ainſi que les Brevets des officiers Polonois qui ont ſervi dans l'étranger.

On mande de Vienne, que le Prince de Cobourg, ayant eu avis de l'approche du Grand Viſir, s'eſt joint au Général Szuwałow pour le prévenir, les deux armées s'étant rencontrées, il s'eſt donné un combat qui a duré douze heures; dans le quel les Autrichiens ont eu l'avantage: ils ont tué aux ennemis 4000. hommes & fait 36. priſonniers.

Depuis le combat donné dans la Baltique entre la flotille Ruſſe aux ordres du Prince de Naſſau Siegen & la flotille Suédoise, il ne s'eſt rien paſſé d'important pour les premiers. Le Prince de Naſſau n'ayant pu effectuer la deſcente projetée, s'eſt rendu à Petersbourg.

